

## Bahá'í Holy Places (Israel)

No 1220 rev

26 November 2007  
31 January 2008

*Background:* This is a referred back nomination (31 COM, Christchurch, 2007).

A first nomination dossier for Bahá'í Holy Places in Haifa and the Western Galilee was examined by the World Heritage Committee at its 31<sup>st</sup> session (Christchurch, 2007). At the time, ICOMOS recommended to refer the nomination back to the State Party in order to allow it to:

- *Put in place stronger protection, particularly for the buffer zones and settings of the sites which comprise the nominated property.*

The World Heritage Committee adopted the following decision (31 COM 8B.41):

1. *Having examined the documents WHC-07/31.COM/8B and WHC-07/31.COM/INF.8B.1,*

2. *Considers, bearing in mind the nature of the nomination, its eligibility for recognition of its Outstanding Universal Value on the basis of criterion (vi).*

3. *Refers the nomination of Bahá'í Holy Places in Haifa and the Western Galilee, Israel, back to the State Party in order to allow it to:*

a) *Re-consider the scope of the nomination; and*

b) *Put in place stronger protection, particularly for the buffer zones and settings of the sites which comprise the nominated property.*

The State Party re-submitted the nomination in January 2008. Includes in the core zone are the same 26 buildings, monuments and sites as in the first nomination, but with these grouped into seven protective units each surrounded by a common buffer zone. The overall area protected as buffer zone has been slightly increased.

The State Party also submitted details of:

1. Increased protection for the buffer zone;
2. Analysis, in relation to the justification of outstanding universal value, of associations and material evidence linked with events and literary works, how the elements of the site testify to cultural traditions, and how the physical evidence reflect these traditions;
3. Essay on Bahá'í pilgrimage;
4. Opinion of Professor Moshe Sharon, Professor of Bahá'í Studies, Hebrew University of Jerusalem, on the significance of the Bahá'í faith as an independent religion;
5. Memorandum which provides a rationale for not reducing the number of buildings.

*Official name as proposed by the State Party:*

Bahá'í Holy Places in Haifa and the Western Galilee

*Location:*

Haifa and Northern Districts

*Brief description:*

The Bahá'í faith originated in 1844 with the declaration of its Prophet-Herald, the Báb, in the city of Shíráz, Iran. The rapid spread of the new creed was met by savage persecution, and the execution of the Báb in 1850. His follower Bahá'u'lláh a Persian nobleman, became the focus for the new faith. After persecution and banishment to various parts of the Ottoman Empire, he arrived in Acre in 1868. Bahá'u'lláh spent the remaining 24 years of his life in Western Galilee compiling the scriptures that are the foundation of the Bahá'í faith and establishing a spiritual and administrative centre for the religion. He became known as the Prophet-Founder. After his death he was succeeded as spiritual leader - first by his son, Abdu'l-Bahá and then his grandson, Shoghi Effendi.

The Bahá'í faith has now spread around the world and has five million followers.

The serial nomination covers 26 buildings, monuments and sites at eleven locations in Acre and Haifa associated with the two founders of the Bahá'í faith, with their successors and with key events in the history of the faith. They include the two most sacred shrines associated with the religion: the Shrine of Bahá'u'lláh in Acre, to which all Bahá'í believers direct their thoughts while praying, and the Mausoleum of the Báb in Haifa, as well as houses, gardens, a cemetery and a large group of Neo-Classical administration, research and archive buildings. The eleven sites are grouped into seven protective units, each defined by a common buffer zone.

*Category of property:*

In terms of the categories of cultural property set out in Article 1 of the 1972 World Heritage Convention, this is a serial nomination of *sites*. In terms of the *Operational Guidelines for the Implementation of the World Heritage Convention* (2 February 2005), paragraph 47, this is also nominated as a *cultural landscape*.

### 1. BASIC DATA

*Included in the Tentative List:* 30 June 2000

*International Assistance from the World Heritage Fund for preparing the Nomination:* None

*Date received by the World Heritage Centre:* 26 January 2006

*Consultations:* ICOMOS has consulted its International Scientific Committees on Historic Gardens – Cultural Landscapes, and on Intangible Cultural Heritage.

*Technical Evaluation Mission:* 22-25 October 2006. As this is a referred nomination, no further mission has been undertaken.

*Additional information requested and received from the State Party:* None

*Date of ICOMOS approval of this report:* 11 March 2008

## 2. THE PROPERTY

### *Description*

The serial nomination consists of 26 buildings, monuments and sites at eleven distinct locations in Acre and Haifa, associated with the two founders of the Bahá'í faith, their two successors and key events in the history of the faith. These are grouped into seven protective units.

The roots of the Bahá'í faith can be traced to the Shi'ah branch of Islam in the mid 19<sup>th</sup> century. It spread rapidly among young Muslim theologians, merchants and the general public in the 1840s and 1850s. At a relatively early stage it also gained significant numbers of adherents among Jewish and Zoroastrian minorities in Iran, and later attracted a smaller number of Levantine Christians. Toward the end of the 19<sup>th</sup> century, a connection was also made with Protestant Christianity and this link facilitated its acceptance in North America, which became the principal base for its spread to the rest of the world in the 20<sup>th</sup> century.

Although it was treated initially as an Islamic heresy, the teachings of the Bahá'í religion soon placed it outside the framework of its mother religion. Today, the Bahá'í religion is independent of Islam. It now has a following of about five million people, unrestricted to any particular ethnic, regional or cultural identity.

The serial nomination includes the two shrines, houses and gardens associated with the Bahá'u'lláh, Abdu'l-Bahá and Shoghi Effendi (son and grandson, and his two successors), the locations where the "Most Holy Book" and the "Tablet of Carmel" were revealed, together with the resting places of the family of Bahá'u'lláh, the rooms where he and his family were incarcerated for two years, the mansion of Mazra'ih, the Ridván Gardens, two places where the Bahá'u'lláh conversed with the British orientalist Edward Granville, the places where 'Abdu'l-Bahá met with the first European and North American pilgrims, the hall where the international governing body was first elected, a cemetery, and a group of large modern Neo-Classical administration, research and archives buildings for the Bahá'í faith.

The additional material supplied by the State Party details an assessment of the design and physical attributes of the nominated properties, in relation to how they reflect and testify to the values, beliefs and practices of the Bahá'í community, including the specific cultural tradition of Bahá'í pilgrimage. The conclusions of this study do, in

the view of the State Party, justify support for the nomination of all the 26 buildings included in the first nomination on the grounds that the group represent a complete narrative of the development of the religion during its most formative period, from the beginning of the Bahá'í religion as a current of Islam, through its detachment from its roots, to its opening to the world and becoming an independent religion.

The Eleven sites, covering 26 buildings, monuments or gardens are described within the seven protective units into which they are grouped. The nominated area extends to 62.58 ha and the buffer zone 254.70 ha.

### *Carmel North:*

- North Slope of Mount Carmel
- Persian Quarter

### *Carmel West:*

- Place of Revelation
- Haifa Bahá'í cemetery

### *Acre North:*

- Bahji: Mansion and Tomb of Bahá'u'lláh

### *Old Acre:*

- House of Abdu'lláh Páshá
- Prison
- House of Abbúd

### *Acre South:*

- Ridván Gardens

### *Mazra'eh-Azra'el:*

- Mansion of Mazra'ih

### *Naheriya:*

- Junayn Garden

These are considered separately:

### *Carmel North:*

- North Slope of Mount Carmel

*Shrine of the Báb:* The Mausoleum of the Báb in Haifa, where the remains of the Báb were enshrined, after having been brought back from Iran, constitutes the religion's second most sacred shrine. The casket containing the remains of the Báb was initially interred in a simple one-storey stone structure of six rooms, built between 1899 and 1909, its construction overseen by Abdu'l-Bahá. In 1921, Abdu'l-Bahá was also buried in the building in the centre room on the northern façade. The building, high up on the slopes of Mount Carmel, was subsequently added to on the south side. A major enlargement was carried out under the guidance of Shoghi Effendi, between 1948 and 1953, designed by the architect William Sutherland Maxwell. He surrounded the original stone building with a circular colonnade, of

Rose Baveno granite columns topped by marble Corinthian capitals, and surmounted it with a clerestory, drum and gilded dome.

*Terraced Gardens:* A kilometre-long series of nineteen rising semi-circular terraces, planted with grass and Cyprus trees and with a central stone stairway was created to frame the ceremonial approach to the Shrine of the Báb. Designed by architect Fariborz Sahba, the terraced gardens were constructed between 1990 and 2001. The idea for the gardens came from Abdu'l-Bahá as early as 1910; then began the long process of acquiring the necessary land. An initial stairway to the shrine was constructed by Shoghi Effendi in the 1930s on the basis of plans by Patrick Geddes.

Nearby is the Arc Path and Monument Gardens laid out by Shoghi Effendi, with four marble monuments erected between 1932 and 1939 to mark the resting places of the wife, son and daughter of Bahá'u'lláh and the wife of Abdu'l-Bahá. The Arc Path formed the axis for the development of the administrative buildings.

*International Archives Building:* This Greek neo-classical building, designed to the proportions of the Parthenon, stands at the western end of the Arc Path. Constructed between 1954 and 1957, its design and construction were supervised by Shoghi Effendi who stipulated that its design should set a pattern for the other buildings to follow. It houses sacred writings, portraits of the Báb and Bahá'u'lláh, personal objects associated with the central figures of the faith, and historical artefacts from the early years of the Bahá'í.

*Seat of the Universal House of Justice:* The Seat of the Universal House of Justice is the dominant structure of the administrative complex, reflecting its role as the permanent seat of the supreme governing body of the Bahá'í. Of Greek neo-classical style, it was designed by architect Husayn Amanat and constructed from 1975 to 1983. The five and a half storey building is surrounded by an arcade of 58 marble columns topped with Corinthian capitals and crowned with a white marble cupola rising above the green tile roof. It occupies the dominant position at the apex of the arc-shaped path.

*Centre for the Study of the Texts:* This centre of scholarly research and library primarily focuses on the sacred writings and subsidiary texts to meet the needs of the Universal House of Justice. The façade features a portico with a circular entablature resting on a colonnade of marble columns with Ionic capitals. In the centre of the colonnade a marble fountain is set in a sunken garden, separated by glass walls from the interior. It was designed by Husayn Amanat.

*International Teaching Centre:* The Centre was established by the Universal House of Justice in 1973. Its principal function is to coordinate a worldwide network of counsellors, who act as advisers to the elected institutions at the local and national levels. This nine-storey building, designed by Husayn Amanat, is the largest within the administrative complex. It has two curved classical porticos and an arched roof in-filled with glass at both ends.

*Pilgrim House:* Abdu'l-Bahá authorised one of the believers to erect this modest oriental style stone building in 1909 as a hostel for pilgrims from the Orient. Since 1969 it has been used as a place for believers to prepare themselves for their visit to the Shrine of the Báb.

*Tent Land and Garden:* This is a small garden surrounded by cypress trees, where Bahá'u'lláh pitched his tent during a visit to Haifa in 1890.

- Persian Quarter

*Residence, of Abdu'l-Bahá:* Abdu'l-Bahá commissioned this house which was completed in 1908. He lived there from 1913 until his death in 1921. Shoghi Effendi also occupied the house, and it remained the official residence of the head of the community until his death in 1957. His widow remained there until she died in 2000. The funeral of Abdu'l-Bahá, and many other historic gatherings took place in its central hall.

*10 and 11 Haparsim Street:* One of these houses was used as a pilgrims' hostel from 1919 until 1929, and the other was used as an occasional pilgrims' hostel, around 1908.

*Garden:* This was the resting place of Amatu'l-Bahá Rúhiyyih Khánum, Abdu'l-Bahá's widow; a marble monument was erected in 2001.

*Old Western Pilgrim House, Haifa:* This house was constructed in 1910 for pilgrims and was restored in 1920.

*Carmel West:*

- Place of Revelation

This is a small open space, where in 1891 Bahá'u'lláh composed the "Tablet of Carmel", the charter of the Bahá'í world administrative centre. It is marked by an obelisk commissioned by Shoghi Effendi but not erected until 1971.

- Haifa Bahá'í cemetery

A change in the orientation of graves in the cemetery reflects a break with Islamic rites and practices; the first burial was in 1911.

*Acre North:*

- Bahji: Mansion and Tomb of Bahá'u'lláh

Bahá'u'lláh moved to this mansion in 1879 and stayed there until his death in 1892. A number of his best known works were composed during his twelve year stay. This Ottoman style mansion was erected in 1821 and a second storey was added by 1868. Two of the outbuildings are used as a pilgrim house and a tea house.

In 1892, the remains of Bahá'u'lláh were interred in one room in an outbuilding and the group of small buildings around a small court became a mausoleum. The large gardens surrounding the mansion and tomb were landscaped later by his grandson Shoghi Effendi, to form an approach to the tomb. They are laid out with radiating

crushed red tile paths between lawns decorated with star shaped flower beds, urns on pedestals and clipped bushes. The Shrine of Bahá'u'lláh is the point to which all Bahá'í believers direct their thoughts while praying.

#### *Old Acre:*

- House of Abdu'lláh Páshá

Abdu'l-Bahá rented the south wing of this complex. It is where his son Shoghi Effendi was born, where the first western pilgrims met with Abdu'l-Bahá in 1898-99, and where the casket of the Báb was kept for ten years before being interred in the Mausoleum in Haifa.

- Prison

Bahá'u'lláh was incarcerated here for two years from 1868-70 after his arrival in Acre in part of the Ottoman Acre Citadel.

- House of Abbúd

Bahá'u'lláh lived here from 1871 to 1877, and in 1873 revealed the *Kitáb-i-Aqdas*, the "Most Holy Book of Laws".

#### *Acre South:*

- Ridván Gardens

This is a small Persian style garden, prepared by Abdu'l-Bahá for his father, Bahá'u'lláh in 1875, on what had once been a small island in the Na'mayn River.

#### *Mateh Asher-Mazra:*

- Mansion of Mazra'ih

This early 19<sup>th</sup> century house was used as Bahá'u'lláh's residence from 1877 to 1879, after his nine-year confinement within the walls of Old Acre.

#### *Naheriya:*

- Junayn Garden

This 19<sup>th</sup> century farmhouse was owned by believers who followed Bahá'u'lláh into exile.

### ***Bahá'í Holy Places in Haifa and the Western Galilee values***

The values identified in the nominated properties relate to the significance of the buildings and gardens to the followers of the Bahá'í faith.

### ***History and development***

As summarised above, the Bahá'í faith originated in 1844 with the declaration of its Prophet-Herald, the Báb, in the city of Shíráz, Iran. The rapid spread of the new creed was met by savage persecution, and the execution of the Báb in 1850. The focal point of the Baha'i faith moved to Western Galilee in 1868 when, after 15 years of

wandering in Iraq, Turkey and Egypt, the Prophet-Founder, Bahá'u'lláh, who had been expelled from Iran in 1853, was banished to Acre, then a remote part of the Turkish Empire, by the Ottoman Sultan, Abdu'l Azíz. Bahá'u'lláh spent the remaining 24 years of his life in Acre compiling the scriptures that are the foundation of the Baha'i faith and establishing a spiritual and administrative centre for the religion.

Bahá'u'lláh and his family were confined for two years in the Ottoman citadel of Acre during which time he maintained contact with believers and wrote some of his best known texts, such as the "Tablet of the Carmel". In 1870 his youngest son died, falling through a skylight in an incident that Bahá'u'lláh likened to Abraham's intended sacrifice of his son.

When he was finally released from the Citadel, Bahá'u'lláh lived for nine years under house arrest in a succession of houses in the Christian and Muslim neighbourhoods of Old Acre. These included the Mansion of Bahá'u'lláh, where he died and his mausoleum is housed, and the House of 'Abdu'lláh Páshá where Abdu'l-Bahá lived until 1911 and where his son Shoghi Effendi was born, and where the remains of the Báb were stored for ten years until moved to the Mausoleum in Haifa.

In 1909 the remains of the Báb, brought from Iran, were buried in a very simple mausoleum in Haifa. This was greatly enlarged in 1953 and adorned with a golden dome. The building is now approached through a kilometre-long garden laid out between 1990 and 2001.

The spiritual and administrative centre established by Bahá'u'lláh has continued to develop until the present day, while the religion has spread first to Western Europe and North America and then to the rest of the world.

The Bahá'í religious community now numbers about five million around the world. It proclaims that the founders of the world's main religions - Abraham, Moses, Jesus, Buddha, Mahommed and Krishna - have been sent by God to educate humanity.

### **3. OUTSTANDING UNIVERSAL VALUE, INTEGRITY AND AUTHENTICITY**

#### ***Integrity and Authenticity***

#### *Integrity*

The primary basis for the significance of this property is its link to the Bahá'í faith, and the singularly important position these places hold within that religion worldwide.

The nomination puts forward all the important buildings and gardens in Acre and Haifa associated with those who shaped the Bahá'í faith and their successors, and with key events in the history of the faith.

In terms of completeness of the evidence for the manifestation of the faith in Israel, the nominated sites display integrity. ICOMOS examined the selection of sites put forward by the State Party, and in particular considered whether the information provided by the State

Party provides a comprehensive justification for the inclusion of each of the selected sites, based on their importance in the history and beliefs of the Bahá'í religion.

ICOMOS concluded that the identification of the key sites of importance to the followers of the Bahá'í faith is best made by the followers themselves, and that the documentation provided by the State Party clearly indicates that this is the case for the sites that comprise the nomination.

ICOMOS further concluded that it is not appropriate to suggest reductions to the nominated sites.

ICOMOS considers that the nominated property demonstrates integrity linked to the history, belief systems and present day spiritual home of the Bahá'í faith.

#### *Authenticity*

The dossier suggests that the nominated property is authentic due to the important historical and continuing spiritual associations with the Bahá'í faith.

The State Party also puts forward the view that because of the very recent construction of some of the selected buildings and gardens, their authenticity and integrity are assured. In support of the claims to authenticity, the nomination dossier also cites letters written by 'Abdul-Bahá about the restoration and maintenance of their holy places, in which he states: *"The house must, however, preserve its original design. Nor should the slightest change or modification be permitted... The aim is not to embellish, but to preserve the precise state and condition prevailing in that blessed abode at the time..."*

The nomination dossier stresses that the process of minimal intervention is practiced on the selected sites and monuments associated with the founders of the Bahá'í faith. The dossier also details how the form of several buildings has been restored to the condition at the time of their association with the founders, such as the prison at Acre where post-1920s alterations have been removed and some features recreated; and the Junayn Garden which has been restored to what it would have looked like at the time of Bahá'u'lláh's visits, involving some demolition and replacement of joinery.

Other buildings have been significantly altered and enlarged since the time of the founders, such as the Shrine of the Báb, at which a major enlargement was carried out under the guidance of Shoghi Effendi between 1948 and 1953, designed by the architect William Sutherland Maxwell.

On other parts of the property there has been progressive enlargement of designed gardens, such those around the Tomb of Bahá'u'lláh, laid out by Shoghi Effendi, and the kilometre-long terraces created between 1990 and 2001 to frame the ceremonial approach up to the Shrine of the Báb. Elsewhere there has been construction of administrative buildings on a large scale such as the Seat of the Universal House of Justice 1975-83, the Centre for the Study of the Texts 1999, and the International Teaching Centre, 2000.

The buildings and sites nominated are tangible expressions of the body of doctrine and system of values and beliefs that form the content of the Bahá'í faith. Given the link between authenticity and the faith, and the standards of conservation established by the Bahá'í faith and documented in detail by the State Party in the nomination dossier, ICOMOS considers that the nominated property as a whole demonstrates authenticity.

In particular, ICOMOS considers that the buildings associated with the Báb and Bahá'u'lláh, and the gardens and buildings remodelled or designed by Shoghi Effendi display a high degree of authenticity as they largely survive as they existed at the time these people were living, although some have been restored.

ICOMOS considers that the more recently constructed buildings and gardens have a more tenuous association with the people who shaped the faith but are undoubtedly authentic in terms of their associations with the doctrines and beliefs of the Bahá'í faith.

ICOMOS considers that the nominated property demonstrates integrity linked to the history and spiritual home of the Bahá'í faith and that the selected-buildings and sites demonstrate authenticity as tangible expressions of the body of doctrine and system of values and beliefs that form the Bahá'í faith.
--

#### *Comparative analysis*

The nomination dossier compares the nominated elements of the property with those buildings connected to the founders of the Bahá'í faith in other countries. These include structures in Iran, Iraq and Turkey. It is stated that most of these other sites are not in the hands of Bahá'ís, have not been adequately preserved, and/or are not accessible to visitation by believers from other countries. A notable exception is the house in Edirne, Turkey occupied by Bahá'u'lláh from 1864 to 1868, which has been acquired by the Bahá'í community and meticulously restored.

A number of buildings and sites in Europe and North America associated with the travels of 'Abdu'l-Bahá in 1911-1913 are owned and preserved by the national Bahá'í communities. Effendi's grave is in London and Bahá'í houses of worship are found in the United States of America, Australia, Germany, Uganda, Panama, India and Samoa, while another is planned for Santiago, Chile.

ICOMOS considers that the primary significance of the property is its link to the Bahá'í faith, and the singularly important position these places hold within that religion worldwide. The nominated property, consisting of a group of 26 buildings and sites, cannot be compared to any other group of buildings within the same faith and is therefore unique.

ICOMOS does not consider that it can assess faiths, nor comment on the importance or otherwise of the Bahá'í faith in relative terms or whether this association is stronger than, or as strong as, other associations between other buildings and other faiths.

ICOMOS considers that there are no relevant comparators for the nominated property.

### *Justification of the Outstanding Universal Value*

The State Party states that the 26 buildings and sites are of Outstanding Universal Value for the way they:

- Represent and reflect the birth, consolidation and spread of an independent monotheistic religion supported by an unprecedented abundance of authentic scripture and other contemporary documentation including accounts, commentaries and even polemics from a variety of sources and contrasting points of view.
- Testify to the existence of a coherent body of doctrine completed by a system of values and beliefs, which forms the distinctive content of the Bahá'í religion.
- Reflect the investment of scarce resources in the preservation and beautification of the properties, and particularly in gardening, as well as the extensive use of colour and light in architectural and landscape designs, which are expressive not only of the love and devotion of Bahá'is for their religion, but also of their optimistic and forward-looking worldview.

The State Party makes the case that the collection of 26 buildings and sites in areas of Acre and Haifa reflect a pivotal period in the development of the faith, and that several sites are unique, such as the tombs of Bahá'u'lláh, the Báb and 'Abdu'l-Bahá, the three most important figures in the religion; the rooms where Bahá'u'lláh and 'Abdu'l-Bahá passed away; and the locations where the "Most Holy Book", the "Tablet of Carmel" and other major scriptural works were revealed.

#### *Criteria under which inscription is proposed*

The property is nominated on the basis of criteria (iii) and (vi).

*Criterion (iii): bear a unique or at least exceptional testimony to a cultural tradition or to a civilization which is living or which has disappeared.*

In the additional material submitted in January 2008, the State Party has provided further justification for this criterion.

The State Party justifies this criterion on the basis that the selected sites "*constitute a unique testimony to the religious beliefs and cultural values of the Founders of the Bahá'í faith, their early disciples and its contemporary worldwide following, in terms of the completeness of the physical representation and its power to communicate the contents of the tradition of the Bahá'í faith. As such they represent a priceless resource for the study of one of the world's monotheistic religions and the physical, historical and cultural context in which it developed*".

The State Party further emphasises the way the design and physical attributes of the nominated properties reflect and testify, in a powerful way, to the cultural values, beliefs and practices of the Bahá'í community, as well as the process by which it evolved and detached itself from its historical roots.

It further suggests that pilgrimage should be considered as a cultural tradition and that all the nominated properties are visited by pilgrims.

ICOMOS recalls that "cultural heritage" for the purpose of the World Heritage Convention is defined in article 1 of the Convention.

ICOMOS considers that the property does constitute a unique testimony, which includes all the important holy places related to the origins and development of the Bahá'í faith in Israel. This is possible because the development of this faith was initially restricted territorially and has developed over a relatively short space of time.

ICOMOS notes that not all spiritually and historically significant buildings and sites associated with any particular faith can be said to be outstanding for those associations alone. For many religious sites inscribed on the World Heritage List, their architectural and material qualities are a deciding factor and many such properties are inscribed according to criteria (i) and/or (iv) as well as (vi). Other religious sites are inscribed for the way they demonstrate and encapsulate in a significant and material way, a cultural tradition, and these are inscribed on the basis of criterion (iii).

In the case of the nominated Bahá'í buildings and sites in Haifa and Acre in Israel, none are nominated for their architectural or material attributes. The original nomination was based on the idea that the various ways a religion or belief system is given outward expression constitutes a "cultural tradition" and thus the buildings as a group reflected the cultural traditions of the Bahá'í faith.

The State Party in its supplementary documentation suggests that within the context of the Bahá'í faith, pilgrimage is a practice that has been observed for well over a century, has acquired a traditional character, and relates to each of the sites included in the serial nomination. The State Party suggests that pilgrimage as part of the practice of the Bahá'í faith is also a cultural tradition and that the physical attributes of the nominated buildings are powerful communicators of this cultural tradition.

The concentration of holy places in this small area makes it the principal focus of pilgrimage for the followers of the Bahá'í faith, who aspire to pray at the Shrines of Bahá'u'lláh and the Báb, and to visit the other buildings and sites included in this nomination in order to strengthen the bonds that connect them with the founding figures of their religion and to deepen their religious understanding and identity.

ICOMOS considers that the focus of this pilgrimage (as set out in the supplementary material) are the two holy

shrines, the Shrine of Bahá'u'lláh and the Shrine of the Báb, rather than all the buildings.

Furthermore ICOMOS considers that although all the nominated buildings are part of the Bahá'í faith, some are sacred while others reflect the way the faith has developed - as suggested by the State Party these latter group provide a narrative of this process. ICOMOS does not consider that the history of the Bahá'í faith can be seen as a cultural tradition, but does consider that the two shrines on their own, as the most holy places of the Bahá'í faith and as the focus of pilgrimage, do reflect the central core of the faith and the influence it has had.

ICOMOS considers that the outstanding universal value of the whole collection of buildings cannot be justified in terms of their intrinsic historical, artistic or scientific merits, nor in terms of the way they collectively represent a cultural tradition. However it does consider that a case could be made for justifying the use of criterion (iii) for the two most holy shrines of the Bahá'í faith in terms of the way these buildings are the focus of a powerful tradition of pilgrimage.

ICOMOS considers that criterion (iii) could be justified for the Shrine of Bahá'u'lláh with mansion and gardens, and the Shrine of the Báb and terraced gardens.

*Criterion (vi): be directly or tangibly associated with events or living traditions, with ideas, or with beliefs, with artistic and literary works of outstanding universal significance.*

The State Party considers that this criterion is justified as the Shrine of Bahá'u'lláh is the point to which all Bahá'í believers, wherever they reside, turn their faces and direct their thoughts while praying. Thus for Bahá'ís, it holds a position comparable to that of the Temple remains in Jerusalem for Jews, or the Kaaba in Mecca for Muslims. The Mausoleum of the Báb constitutes the faith's second most sacred shrine.

The nominated property is seen by the followers of the Bahá'í faith as tangible expressions of the body of doctrine and system of values and beliefs that form the content of the Bahá'í religion, and the nomination dossier provides a very comprehensive description of each element and its religious meaning.

ICOMOS acknowledges that the collection of buildings is of exceptional value to the followers of the Bahá'í faith because of their associations with the founders, as the fount of their religion, and the influence the faith has had around the world.

The Committee at its 31<sup>st</sup> Session acknowledged that the property could justify criterion (vi) as a reflection of the way the two holy shrines have a meaning and value for members of the Bahá'í faith all over the world. The focus for this justification is the two holy shrines.

ICOMOS considers that part of the nominated property, that is the Shrine of Bahá'u'lláh with mansion and gardens, and the Shrine of the Báb and terraced gardens, satisfy criterion (iii) and (vi) and have outstanding universal value.

#### 4. FACTORS AFFECTING THE PROPERTY

##### *Development pressures*

The nomination underlines the fact that the coastal area of northern Israel from Haifa to Nahariya is undergoing a process of urbanisation, generating pressures to build highways, industrial zones, shopping centres and high-rise housing.

Unfavourable developments within the buffer zones could jeopardise the setting of the nominated sites within this property and might impact negatively on its values. Currently these are opposed by patient and insistent negotiations by the representatives of the Bahá'í faith to prevent exemptions from the requirements of legally valid, but obsolete planning schemes, and through the rights of objection provided by the Planning and Building Law.

ICOMOS considers that current practices cannot in the long term guarantee the protection of the settings of the nominated sites (see below).

##### *Environmental Pressures*

The nomination dossier acknowledges the concentration of heavy industry in the area between Haifa and Acre, most of it dating from the early to middle decades of the 20<sup>th</sup> century. This poses serious problems of air pollution which can have a devastating impact on sandstone and marble. No ameliorating measures are suggested to counter the problem, although various reverse osmosis systems are being tried on the stone.

##### *Natural Disasters*

The risk of destructive earthquakes is considered relatively high due to the close proximity to a major geological fault line. Buildings are monitored regularly for structural weaknesses and earthquake risk is considered, among other factors, in all restoration plans. Reinforcement of foundations has been undertaken in a few cases, but only when it was indispensable to remedy a clearly established and potentially dangerous weakness in the structure.

##### *Risk Preparedness*

Fire and safety regulations are adhered to in all the buildings, and fire alarms have been installed.

ICOMOS considers that the main risks to the property are from urban development and that currently there are not sufficient measures in place to mitigate these effects adequately.

#### 5. PROTECTION, CONSERVATION AND MANAGEMENT

##### *Boundaries of the nominated property and buffer zone*

For most of the sites which comprise the nominated property, the boundaries are defined by ownership. Almost all of them are owned by the Bahá'í World Centre (the exception is the prison in the fortress of Acre,

which is owned by the State of Israel). The great majority of the properties lie in urban areas, and in practical terms, there is little space to enlarge the boundaries.

The boundaries of the nominated sites do not always correspond to the boundaries of the areas protected by town planning schemes. These schemes sometimes take into account the ownership situation, but are sometimes much broader.

In the initial nomination the buffer zones were divided into “A” and “B” zones, the former representing an area where a reasonably satisfactory levels of protection was provided by ownership, contract, or town planning schemes, and the latter denoting territory where unfavourable developments may be expected. In zone B there was little protection, and because of the degree of threat, extra vigilance by the Bahá’í was needed to try and counter adverse development.

In the additional information provided in January 2008, the State Party acknowledged the buffer zone of the site known as the North Slope of Mount Carmel was noticeably more tightly drawn than the others, and that the Haifa sites known as the Persian Quarter and the Bahá’í Cemetery appeared to be unprotected by TAMA 35 (see below).

To address this lack of protection, and in order to obtain the full benefit of the protection provided by TAMA 35, the nominated properties have been grouped into seven “protective units”, aligned on the concept of “complexes for preservation” used to designate areas deemed worthy of protection. These protective units encompass both the core and buffer zone and are seen to create a more efficient tool for managing the nominated properties.

For the sites in Haifa (Carmel north and Carmel west) this protection will be put in place as part of the new outline scheme for Haifa (TAMAM 6) which is in preparation. No final date for this has been provided although confirmation that it will happen has been made by the Director of National Planning and Administration, Municipality of Haifa. The documentation provided also states that this plan will ensure due weight is given to the protection of the buffer zones and the ‘larger settings’ of the Bahá’í sites.

For the Acre sites, no changes have been made to the protection of the buffer zone as it is stated that, the new master plan for Acre recognizes all five Bahá’í sites located within the city boundaries, Bahjí and Ridván Garden being mentioned by name and the other three sites being included in the recognition of Old Acre. It is not clear whether this refers to the core or buffer zones.

ICOMOS considers that the amendments made to the scope of the buffer zones and the additional protection proposed for the Haifa properties will deliver greater and more appropriate protection for the immediate setting of the sites, but that the wider setting will still need protecting through other planning mechanism and the vigilance of the Bahá’í community.

ICOMOS considers that the boundaries of the core zone adequately represent the most important places of the Bahá’í faith worldwide. ICOMOS considers that the re-drawing of the buffer zones around groups of sites and the extra protection proposed for Haifa will deliver more effective protection for the immediate setting of the nominated property.

### **Ownership**

All the properties are owned by the Bahá’í World Centre through one of the not-for-profit associations that serve as holding companies, apart from the Acre prison, which is owned by the State of Israel.

### **Protection**

#### *Legal Protection*

Legal protection of the nominated sites is provided by legislation applicable to heritage sites in general, and through regulations protecting their character as holy places: the Antiquities Law (1978), the Palestine Order in Council (1922 and 1924), the Law for the Protection of Holy Places (1967), the International Agreement between the Bahá’í International Community and the Government of Israel (1987), and the Planning and Building Law (1965).

At the national level, the Combined National Scheme for Building, Development and Conservation (“TAMA 35”), designates most of the Bahá’í sites as “*urban complexes for preservation*” and the Mansion of Mazra’ih as a “*rural complex for preservation*”. This designation recognises sites of historic or architectural value where integrity needs be protected. Bahjí, the North Slope of Mount Carmel, Ridván Gardens, the Place of Revelation of the “Tablet of Carmel”, Junayn Garden and the entire Old City of Acre are “*urban complexes for preservation*”. This means that not all the nominated sites are protected as properties of national importance through this legislation.

The supplementary information provided by the State Party in January 2008 sets out how the Haifa properties will come under TAMA 35 once the new regional, the comprehensive district plan (“TAMAM 6”) is finalised. For Acre, the new master plan has recently been approved, and recognizes all five Bahá’í sites located within the city boundaries, Bahjí and Ridván Garden being mentioned by name and the other three sites being included in the recognition of Old Acre.

In Israel, the task of compiling lists of cultural heritage properties is divided between the Israel Antiquities Authority, which has an inventory of all archaeological sites, and the Council for the Preservation of Buildings and Historic Sites, which holds a list of buildings considered to be of national and local significance.

The control exercised by the Antiquities Authority is fairly strict, but it covers only the properties dated to older than the year 1700. Later buildings and sites are protected by particular town planning schemes approved in conformity with the Planning and Building Law. The primary tool for the protection of heritage sites available

to interested parties is to propose schemes and to object to those proposed by others. Because all of the Bahá'í properties date from the period following 1700, their protection is based on the provisions of the Planning and Building Law, although because some are linked to older structures or sites, they are sometimes subject to the Antiquities Law.

The main threats to the properties come from outside the nominated areas, within part of the buffer zones and beyond. In some cases, the existing town-planning schemes are out of date, and others are prone to "spot schemes" which allow for waivers to enable specific developments that can in some cases be detrimental to the values of nearby sites. The usual way to oppose such unfavourable developments is to make demands to the local planning authorities to issue policy statements not to grant exemptions from the requirements of legally valid, but obsolete, schemes, which could have adverse effects on the Bahá'í properties. The Bahá'í World Centre asks to be involved in consultations on the planning or re-planning of the areas with obsolete schemes or without any schemes. Finally, the resistance to unfavourable developments can be exerted through the rights of objection provided by the Planning and Building Law.

The proposed extension of the scope of TAMA 35 to include all nominated sites and their buffer zones is to be welcomed as greatly strengthening the core and immediate settings of the property. The wider setting will still need to be protected from development that could impact in its integrity through rigorous enforcement of the tools that exist.

ICOMOS considers that the legal protection of the nominated areas and their buffer zones will be improved once the TAMA 35 provisions come into force for Haifa. ICOMOS considers that the wider settings of the nominated areas remain vulnerable. ICOMOS acknowledges that, in practical terms, this is mitigated to a large extent by the proactive approach of the Bahá'í International Community in monitoring development around their sites.

### **Conservation**

#### *Inventories, recording, research*

The history of interventions in the buildings is detailed above.

#### *Present State of Conservation*

The present state of conservation of the nominated areas is good.

#### *Active Conservation Measures*

The basic conservation principles were set out by the founders of the Bahá'í faith and these dictate that historic structures should be preserved through minimising the loss to the original building fabric; that regular maintenance is the most effective and economical form of conservation over the long term; that repair is always preferred over restoration; that materials used for repair

should be compatible with the existing; and any restoration work should be reversible.

The overall approach to the conservation of the Bahá'í Holy Places generally gives priority to maintenance over restoration. In a few instances major structural strengthening has been undertaken, using modern materials and techniques. Presently large portions of load-bearing walls of the 1957 International Archives Building, originally constructed using blocks of light concrete, are being replaced with reinforced concrete to provide for extra seismic resistance.

ICOMOS considers that conservation approaches are appropriate.

### **Management**

#### *Management structures and processes, including traditional management processes*

All the nominated sites, except for the Acre Prison located in the northwest tower of the citadel in the Old City of Acre, are owned by the Bahá'í World Centre and managed by the Universal House of Justice, the central authority of the worldwide Bahá'í community. It is a collegial body of nine members who reside in Haifa on a full-time basis during their five-year term of office.

The staff of the Bahá'í World Centre number approximately 700 Bahá'í volunteers and about 200 local employees, divided into Departments of Holy Places, Works, Gardens, Facility, Cleaning and Maintenance, Security, and the Office of Public Information. The permanent staff includes one architect trained in building conservation, three other architects and engineers, an objects conservator, 40 craftsmen, 150 gardeners and 134 guards and caretakers. Additional professional skills are provided through the extensive use of expert consultants from Israel and other countries, as well as through the expertise of the Israel Antiquities Authority.

The fundamental management philosophy derives from the sacred writings of the Bahá'í faith, which emphasise the historical and religious importance of the properties for future generations. Management of the properties is seen as a long-term process, and priority is given to maintenance and good housekeeping. A Management Plan has been prepared which sets out the management, maintenance and conservation approaches. The overall management is well structured, and its success will further be secured by regular monitoring and reporting, through condition assessments (so far performed for four properties), conservation surveys (prepared for one major structure) and maintenance manuals (presently being drawn up).

Equally high standards apply to visitor management. The Holy Places attract large numbers of visitors (550,000 to 860,000 visitors per year in Bahjí, the Shrine of the Báb and the terraced gardens only). The two main attractions are open to the public without entrance fee. However, all the Bahá'í properties are primarily open to the pilgrims (an organised nine-day program), to other Bahá'í visitors from overseas and to the staff of the Bahá'í World Centre.

*Resources, including staffing levels, expertise and training*

Qualified professionals occupy the key staff positions, and the volunteers and local workers are supervised by experienced senior members who give them on-the-job training, so the know-how is passed from one generation to the next.

The maintenance and operating costs, and the capital expenditures are funded by voluntary donations from the worldwide Bahá'í community. The funds allocated are sufficient for high quality work. As an indication, during the twelve-month period from May 2002 to April 2003, approximately \$ 4.5 million (US) was spent on the maintenance of buildings and grounds, security and crowd management, restoration works and property insurance.

ICOMOS considers that the management system for the property provides high quality management.

## 6. MONITORING

A suite of indicators has been used for monitoring since 2005. These include structures with stability concerns, the number of visitors and the price of water for irrigation. Further conservation assessments of properties are needed as a baseline for further more detailed monitoring exercises.

ICOMOS recommends that further condition assessments are carried out as a baseline for future monitoring.

## 7. CONCLUSIONS

ICOMOS considers that not all buildings associated with a particular religion with a worldwide following can be said to be outstanding for that reason alone.

ICOMOS considers that the buildings of the nominated property do not demonstrate outstanding universal value from an historical, artistic or scientific point of view.

However, in the light of the new material put forward by the State Party on the significance of the pilgrimage traditions associated with the Bahá'í faith, ICOMOS considers that the *primary significance* of the property is the value the two Holy shrines of Bahá'u'lláh in Acre and the Báb in Haifa for believers all round the world and for those who visit as part of the Bahá'í pilgrimages that have now become a major cultural tradition.

Accordingly ICOMOS considers that the Holy shrine of Bahá'u'lláh with its mansion and gardens, and the Holy shrine of the Báb and its terraced gardens can be considered to have outstanding universal value.

## Recommendations with respect to inscription

ICOMOS recommends that the Holy shrine of Bahá'u'lláh with its mansion and gardens, and the Holy shrine of the Báb and its terraced gardens as part of the Bahá'í Holy Places in Haifa and the Western Galilee, Israel, be inscribed on the World Heritage List on the basis of *criteria (iii) and (vi)*.

## Recommended Statement of Outstanding Universal Value

Bahá'í Holy Places demonstrates outstanding universal value for:

The Holy shrine of Bahá'u'lláh and the Holy shrine of the Báb, as the most holy places of the Bahá'í faith:

- Provide an exceptional testimony to the strong traditions of Bahá'í pilgrimage which have grown up over the last century and draw large numbers of followers from around the world.
- Have a profound meaning and value for followers of the Bahá'í faith as sacred sites linked to the faith's two founders.

*Criterion (iii):* The Holy shrine of Bahá'u'lláh and the Holy shrine of the Báb, as the most holy places of the Bahá'í faith, and visited by thousands of pilgrims each year from around the world, provide an exceptional testimony to, and are powerful communicators of, the strong cultural tradition of Bahá'í pilgrimage.

*Criterion (vi):* The two holy Bahá'í shrines have a meaning and value for members of the Bahá'í faith all over the world.

The property demonstrates integrity linked to the history and spiritual home of the Bahá'í faith and it demonstrates authenticity as tangible expression of the body of doctrine and system of values and beliefs that form the Bahá'í faith.

The legal protection of the nominated areas and their buffer zones will be improved once the TAMA 35 provisions come into force for Haifa. Conservation approaches are appropriate and the management system for the property provides high quality management.

ICOMOS further recommends that the name of the property be change to: "Bahá'í Holy Places".

In order to reinforce the protection of the properties, ICOMOS further recommends that measures should be put in place to mitigate adequately the effects of urban development.

## Lieux saints bahá'is (Israël)

No 1220 rev

*Nom officiel du bien tel que*

*proposé par l'État partie :* Lieux saints bahá'is à Haïfa et en Galilée occidentale

*Lieu :* Haïfa et districts du Nord

*Brève description :*

La foi bahá'ie est née en 1844 avec la déclaration de son prophète annoncé, le Báb, dans la ville de Chiraz, Iran. La propagation rapide de la nouvelle croyance fut violemment réprimée et le Báb fut exécuté en 1850. Son disciple Bahá'u'lláh, un noble persan, devint le centre de la nouvelle foi. Après avoir été persécuté et banni de divers lieux de l'Empire ottoman, Bahá'u'lláh arriva à Acre en 1868. C'est en Galilée occidentale qu'il consacra les 24 dernières années de sa vie à rédiger les écrits qui constituent le fondement de la foi bahá'ie et à créer le centre administratif et spirituel de la religion. Il devint connu comme le prophète fondateur. Lui succédèrent comme chefs spirituels son fils, Abdu'l-Bahá, puis son petit-fils, Shoghi Effendi.

La foi bahá'ie s'est aujourd'hui répandue dans le monde et compte cinq millions de fidèles.

La proposition d'inscription en série comprend 26 édifices, monuments et sites, répartis en onze lieux à Acre et Haïfa associés aux deux fondateurs de la foi bahá'ie, à leurs successeurs et aux grands événements qui ont marqué l'histoire de la foi. Parmi les sites, il faut mentionner les deux tombeaux les plus sacrés associés à la religion ; le tombeau de Bahá'u'lláh à Acre, vers lequel tous les fidèles bahá'is dirigent leur pensées dans la prière, et le mausolée du Báb à Haïfa, ainsi que les maisons, les jardins, un cimetière et un vaste ensemble de bâtiments néo-classiques dédié à l'administration, à la recherche et aux archives. Les onze sites sont regroupés en 7 unités de protection, chacune étant définie par une zone tampon commune.

*Catégorie de bien :*

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'une proposition d'inscription en série de *sites*. Aux termes des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* (2 février 2005), paragraphe 47, le bien est également proposé pour inscription en tant que *paysage culturel*.

### 1. IDENTIFICATION

*Inclus dans la liste indicative :* 30 juin 2000

*Assistance internationale au titre du Fonds du patrimoine mondial pour la préparation de la proposition d'inscription :* Aucune

*Date de réception par le*

*Centre du patrimoine mondial :* 26 janvier 2006  
26 novembre 2007  
31 janvier 2008

*Antécédents :* Il s'agit d'une proposition d'inscription renvoyée (31 COM, Christchurch, 2007).

Un premier dossier de proposition d'inscription des lieux saints bahá'is à Haïfa et en Galilée occidentale a été étudié par le Comité du patrimoine mondial à l'occasion de sa 31<sup>e</sup> session (Christchurch, 2007). À l'époque, l'ICOMOS a recommandé de renvoyer la proposition d'inscription à l'État partie afin de lui permettre de :

- *Renforcer la protection, particulièrement pour les zones tampons et le cadre des sites qui composent le bien proposé pour inscription.*

Le Comité du patrimoine mondial a adopté la décision suivante (31 COM 8B.41) :

*1. Ayant examiné les documents WHC-07/31.COM/8B et WHC-07/31.COM/INF.8B.1,*

*2. Considère, tout en tenant compte de la nature de la proposition d'inscription, son éligibilité à la reconnaissance de sa valeur universelle exceptionnelle basée sur le critère (vi).*

*3. Renvoie la proposition d'inscription des lieux saints bahá'is à Haïfa et en Galilée occidentale, Israël, à l'État partie afin de lui permettre de :*

*a) réexaminer la portée de la proposition d'inscription, et ;*

*b) mettre en place une protection plus forte, en particulier pour les zones tampons et l'environnement des sites qui composent le bien proposé pour inscription.*

L'État partie a soumis à nouveau la proposition d'inscription en janvier 2008. La zone principale comprend les mêmes 26 bâtiments, monuments et sites que lors de la première proposition d'inscription, mais cette fois regroupés en sept unités de protection, entourées chacune par une zone tampon commune. Globalement, la zone protégée en tant que zone tampon a été légèrement agrandie.

L'État partie a aussi soumis des détails sur :

1. La protection accrue de la zone tampon.

2. L'analyse, par rapport à la justification de la valeur universelle exceptionnelle, des associations et des traces matérielles associées aux événements et aux œuvres littéraires, en quoi les éléments du site attestent des traditions culturelles et comment les témoignages physiques reflètent ces traditions.

3. Un essai sur le pèlerinage bahá'í.

4. L'avis du professeur Moshe Sharon, professeur d'études bahá'ies, université hébraïque de Jérusalem, sur la signification de la foi bahá'ie en tant que courant religieux indépendant.

5. Un mémorandum justifiant le maintien du nombre de bâtiments.

*Consultations* : L'ICOMOS a consulté ses Comités scientifiques internationaux sur les jardins historiques – paysages culturels et sur le patrimoine culturel immatériel.

*Mission d'évaluation technique* : 22-25 octobre 2006. S'agissant d'une proposition d'inscription renvoyée, aucune autre mission n'a été entreprise.

*Information complémentaire demandée et reçue de l'État partie* : Aucune

*Date d'approbation de l'évaluation par l'ICOMOS* : 11 mars 2008

## 2. LE BIEN

### *Description*

La proposition d'inscription en série consiste en 26 bâtiments, monuments et sites, en onze lieux distincts à Acre et à Haïfa, associés aux deux fondateurs de la foi bahá'ie, à leurs successeurs et aux événements majeurs de l'histoire de la foi. Ceux-ci sont regroupés en sept unités de protection.

La religion bahá'ie trouve ses racines dans la branche chiite de l'islam au milieu du XIXe siècle. Elle s'est rapidement diffusée parmi les jeunes théologiens musulmans, les commerçants et la population dans les années 1840 et 1850. À un stade relativement précoce, elle gagna des adeptes parmi les minorités juives et zoroastriennes en Iran et attira plus tard un nombre plus restreint de chrétiens levantins. Vers la fin du XIXe siècle, des relations s'établirent aussi avec le christianisme protestant, et ce lien facilita l'acceptation de la nouvelle religion en Amérique du Nord, base principale de son extension dans le reste du monde au cours du XXe siècle.

Bien qu'elle ait été traitée au départ comme une hérésie islamique, la religion bahá'ie se distingua rapidement de sa religion mère par ses enseignements. Aujourd'hui, elle est indépendante de l'islam. Elle est suivie par environ cinq millions d'adeptes, sans distinction ethnique, régionale ou culturelle.

La proposition d'inscription en série comprend les deux tombeaux, des maisons et des jardins associés à Bahá'u'lláh, Abdu'l-Bahá et Shoghi Effendi (le fils et le petits-fils de Bahá'u'lláh et ses deux successeurs), les lieux où le « Livre le plus saint » et la « Tablette du Carmel » furent révélés, ainsi que les lieux de repos de la famille de Bahá'u'lláh, les pièces où lui et sa famille furent incarcérés pendant deux ans, le manoir de Mazra'ih, les jardins de Ridván, deux endroits où Bahá'u'lláh conversa avec l'orientaliste britannique Edward Granville, les lieux où Abdu'l-Bahá rencontra les

premiers pèlerins européens et nord-américains, le hall où le premier conseil d'administration international fut élu, un cimetière et un ensemble de grands bâtiments modernes de style néo-classique dédiés à l'administration, à la recherche et aux archives de la foi bahá'ie.

La documentation complémentaire fournie par l'État partie donne une évaluation détaillée de la conception et des caractéristiques physiques des biens proposés pour inscription, dans la façon dont ils reflètent les valeurs, convictions et pratiques de la communauté bahá'ie et dont ils en témoignent, notamment en ce qui concerne la tradition culturelle particulière du pèlerinage bahá'i. De l'avis de l'État partie, les conclusions de cette étude justifient l'appui de la proposition d'inscription des 26 édifices inclus dans la première proposition, au motif que le groupe représente le récit complet du développement de la religion durant sa période cruciale de formation, des débuts de la religion bahá'ie en tant que courant de l'islam jusqu'à son ouverture au monde et à son accession au statut de religion indépendante, en passant par le détachement de ses racines musulmanes.

Les onze sites, comprenant 26 édifices, monuments ou jardins, sont décrits à l'intérieur des sept unités de protection où ils sont regroupés. La zone proposée pour inscription s'étend sur 62,58 hectares et la zone tampon sur 254,70 hectares.

#### *Carmel nord* :

- Versant nord du mont Carmel
- Quartier persan

#### *Carmel ouest* :

- Lieu de révélation
- Cimetière bahá'i de Haïfa

#### *Acre nord* :

- Bahji : manoir et tombeau de Bahá'u'lláh

#### *Ancienne Acre* :

- Maison de Abdu'lláh Páshá
- Prison
- Maison de Abbud

#### *Acre sud* :

- Jardins de Ridván

#### *Mateh Asher-Mazra* :

- Manoir de Mazra'ih

#### *Naheriya* :

- Jardin Junayn

#### *Carmel nord* :

- Versant nord du mont Carmel

*Mausolée du Báb* : Le mausolée du Báb à Haïfa, où les reliques du Báb furent enchâssées après avoir été rapportées d'Iran, constitue le deuxième sanctuaire le plus sacré de la religion. L'urne contenant la dépouille du Báb fut initialement enterrée dans une simple structure en pierre d'un étage comportant six pièces, dont la construction, entre 1899 et 1909, fut supervisée par Abdu'l-Bahá. En 1921, Abdu'l-Bahá fut aussi enterré dans ce bâtiment, dans la pièce du centre sur la façade nord. Construit sur les hauteurs du mont Carmel, ce bâtiment fut ensuite agrandi du côté sud. Des travaux d'extension d'une grande ampleur furent entrepris sous la direction de Shoghi Effendi, entre 1948 et 1953, selon les plans de l'architecte William Sutherland Maxwell. Ce dernier choisit d'entourer le bâtiment d'origine en pierre par une colonnade circulaire en granite rose de Baveno à chapiteaux corinthiens en marbre, l'ensemble étant surmonté d'une claire-voie, d'un tambour et d'une coupole dorée.

*Jardins en terrasses* : Dix-neuf terrasses semi-circulaires s'étagent sur un kilomètre de long, plantées de gazon et de cyprès, partagées par un escalier central en pierre, furent aménagées pour accompagner l'accès cérémonial au mausolée du Báb. Conçus par l'architecte Fariborz Sahba, les jardins en terrasses furent construits entre 1990 et 2001. L'idée de créer ces jardins vint à Abdu'l-Bahá dès 1910, date à partir de laquelle commença le long processus du rachat des terrains nécessaires. Un premier escalier montant au mausolée fut construit par Shoghi Effendi dans les années 1930, en s'appuyant sur les plans de Patrick Geddes.

Non loin se trouve le chemin de l'Arc et des jardins du monument dessinés par Shoghi Effendi avec quatre monuments en marbre érigés entre 1932 et 1939 pour marquer les lieux où reposent la femme, le fils et la fille de Bahá'u'lláh ainsi que la femme de Abdu'l-Bahá. Le chemin de l'Arc formait l'axe du développement des bâtiments administratifs.

*Bâtiment des archives internationales* : Ce bâtiment de style néoclassique grec, reprenant les proportions du Parthénon, se dresse à l'extrémité ouest du chemin de l'Arc. Construit entre 1954 et 1957, sa conception et sa construction furent supervisées par Shoghi Effendi qui souhaita que cet édifice forme un ensemble avec les constructions qui devaient suivre. Il abrite des écrits sacrés, des portraits du Báb et de Bahá'u'lláh, des objets personnels associés aux grandes figures de la foi et des objets historiques liés aux premières années de la religion bahá'ie.

*Siège de la Maison universelle de justice* : Le siège de la Maison universelle de justice est le bâtiment le plus imposant de l'ensemble administratif, traduisant son rôle en tant que siège permanent du gouvernement suprême de la religion bahá'ie. Construit entre 1975 et 1983, ce bâtiment de style néoclassique grec est l'œuvre de l'architecte Husayn Amanat. Le bâtiment de cinq étages et demi est entouré d'une arcade de 58 colonnes en marbre surmontées de chapiteaux corinthiens et couronné d'une coupole en marbre blanc s'élevant au-dessus de sa toiture de tuiles vertes. Il occupe une position dominante au sommet du chemin en forme d'arc.

*Centre d'étude des textes* : Ce centre de recherche avancée et bibliothèque est essentiellement orienté vers l'étude des textes sacrés et annexes pour servir les besoins de la Maison universelle de justice. La façade est ornée d'un portique à entablement circulaire reposant sur une colonnade de marbre surmontée de chapiteaux ioniques. Au centre de la colonnade, une fontaine de marbre est encastrée dans un jardin en contrebas, séparé de l'intérieur par une paroi vitrée. L'ensemble est l'œuvre de Husayn Amanat.

*Centre international d'enseignement* : Le Centre a été créé par la Maison universelle de justice en 1973. Sa principale fonction est de coordonner un réseau mondial de conseillers qui agissent auprès des institutions élues aux niveaux local et national. Ce bâtiment de neuf étages, dessiné par Husayn Amanat, est le plus grand de l'ensemble administratif. Il possède deux portiques classiques arrondis et un toit voûté terminé par des verrières des deux côtés.

*Maison des pèlerins* : Abdu'l-Bahá autorisa un de ses fidèles à construire cette modeste demeure en pierre de style oriental en 1909 pour y accueillir les pèlerins de l'Orient. Depuis 1969, elle sert de lieu pour les croyants qui se préparent à visiter le mausolée du Báb.

*Jardin du campement* : Petit jardin entouré de cyprès, où Bahá'u'lláh planta sa tente lors d'une visite à Haïfa en 1890.

- Quartier persan

*Résidence d'Abdu'l-Bahá* : Abdu'l-Bahá commanda la construction de cette maison qui fut achevée en 1908. Il y vécut à partir de 1913 et jusqu'à sa mort en 1921. Shoghi Effendi y résida aussi et elle servit de résidence officielle au chef de la communauté jusqu'à sa mort en 1957. La veuve de Shoghi Effendi y demeura aussi jusqu'à sa mort en 2000. Les funérailles d'Abdu'l-Bahá et beaucoup d'autres rassemblements historiques eurent lieu dans son hall central.

*10 et 11, rue Haparsim* : Une de ces maisons servit d'auberge pour les pèlerins de 1919 à 1929 et l'autre servit occasionnellement pour l'hébergement des pèlerins vers 1908.

*Jardin* : C'est dans ce jardin que repose Amatu'l-Bahá Rúhíyyih Khánúm, la veuve d'Abdu'l-Bahá ; un monument en marbre a été érigé en 2001.

*Ancienne maison des pèlerins occidentaux, Haïfa* : Cette maison fut construite en 1910 pour recevoir les pèlerins et restaurée en 1920.

*Carmel ouest* :

- Lieu de révélation

Un petit espace en plein air où Bahá'u'lláh rédigea en 1891 la « Tablette du Carmel », la charte du centre administratif mondial bahá'i. Ce lieu est marqué par un obélisque qui fut commandé par Shoghi Effendi mais érigé seulement en 1971.

- Cimetière bahá'í de Haïfa

Le changement de l'orientation des tombes dans le cimetière reflète une rupture avec les rites et les pratiques islamiques ; la première tombe date de 1911.

*Acre nord :*

- Bahji : manoir et tombeau de Bahá'u'lláh

Bahá'u'lláh emménagea dans ce manoir en 1879 et y demeura jusqu'à sa mort en 1892. Durant ce séjour de douze années, il rédigea plusieurs de ses écrits les plus connus. Ce manoir de style ottoman fut construit en 1821 et un second étage y fut ajouté en 1868. Deux des bâtiments annexes servent de maison des pèlerins et de salon de thé.

En 1892, la dépouille de Bahá'u'lláh fut enterrée dans une pièce d'un bâtiment annexe de sa maison et le groupe de petits bâtiments disposés autour d'une petite cour devint un mausolée. Plus tard, les grands jardins entourant le manoir et le mausolée furent aménagés par son petit-fils, Shoghi Effendi, comme un écrin autour du tombeau. Des allées recouvertes de tuiles rouges concassées, disposées en rayon autour du groupe de bâtiments, structurent les pelouses ornées de parterres de fleurs en étoile, d'urnes sur piédestaux et buissons taillés géométriquement. Le tombeau de Bahá'u'lláh est le point vers lequel tous les fidèles bahá'is dirigent leurs pensées pendant la prière.

*Ancienne Acre :*

- Maison de Abdu'lláh Páshá

Abdu'l-Bahá loua l'aile sud de l'ensemble. C'est le lieu où naquit son fils Shoghi Effendi, où les premiers pèlerins européens rencontrèrent Abdu'l-Bahá en 1898-1899 et où le cercueil du Báb fut conservé pendant dix ans avant d'être enterré dans le mausolée de Haïfa.

- Prison

Bahá'u'lláh y fut incarcéré pendant deux ans, de 1868 à 1870, après son arrivée à Acre, dans une partie de la citadelle ottomane d'Acre.

- Maison de Abbud

Bahá'u'lláh vécut dans ces lieux de 1871 à 1877 ; en 1873 il y révéla le *Kitáb-i-Aqdas*, le « Livre de lois le plus saint ».

*Acre sud :*

- Jardins de Ridván

Un petit jardin de style persan, aménagé par Abdu'l-Bahá pour son père, Bahá'u'lláh, en 1875, sur ce qui fut autrefois une petite île sur la rivière Na'mayn.

*Mateh Asher-Mazra :*

- Manoir de Mazra'ih

Cette maison du XIXe siècle fut utilisée comme résidence par Bahá'u'lláh de 1877 à 1879, après neuf ans d'enfermement à l'intérieur des remparts de l'ancienne Acre.

*Naheriya :*

- Jardin Junayn

Cette ferme du XIXe siècle, était la propriété de croyants qui avaient suivi Bahá'u'lláh dans son exil.

### ***Valeurs des lieux saints bahá'is à Haïfa et en Galilée occidentale***

Les valeurs identifiées dans les biens proposés pour inscription portent sur l'importance des édifices et des jardins pour les adeptes de la foi bahá'ie.

### ***Histoire et développement***

Comme résumé ci-avant, la foi bahá'ie est née en 1844 avec la déclaration de son prophète annoncé, le Báb, dans la ville de Chiraz, Iran. La propagation rapide de la nouvelle croyance fut violemment réprimée et le Báb fut exécuté en 1850. Le centre de la foi bahá'ie se déplaça en Galilée occidentale en 1868 quand, après quinze ans d'errance en Irak, en Turquie et en Égypte, le prophète fondateur, Bahá'u'lláh, qui avait été chassé d'Iran en 1853, fut exilé à Acre, qui était alors un lieu reculé de l'Empire turc, par le sultan ottoman Abdu'l Azíz. Bahá'u'lláh consacra les 24 dernières années de sa vie, à Acre, à rédiger les écrits qui sont le fondement de la foi bahá'ie et à établir un centre administratif et spirituel de la religion.

Bahá'u'lláh et sa famille furent enfermés pendant deux ans dans la citadelle ottomane d'Acre, période pendant laquelle il maintint le contact avec les croyants et rédigea certains de ses écrits les plus connus, tels que la « Tablette du Carmel ». En 1870, son fils cadet mourut en tombant d'une fenêtre, un accident que Bahá'u'lláh rapprocha du sacrifice de son fils consenti par Abraham.

Lorsqu'il fut enfin autorisé à sortir de la citadelle, il vécut pendant neuf ans en résidence surveillée dans plusieurs maisons dans les quartiers chrétiens et musulmans de l'ancienne Acre, y compris le manoir de Bahá'u'lláh, où il mourut et où se trouve son mausolée, et la maison de Abdu'lláh Páshá où Abdu'l-Bahá résida jusqu'en 1911 et où son fils Shoghi Effendi naquit, également le lieu où fut conservée la dépouille du Báb pendant dix ans avant d'être transférée au mausolée de Haïfa.

En 1909, la dépouille du Báb, ramenée d'Iran, fut enterrée dans un mausolée très simple à Haïfa. Ce mausolée fut agrandi en 1953 et surmonté d'un dôme doré. Le bâtiment est aujourd'hui disposé au bout d'un jardin d'un kilomètre de long aménagé entre 1990 et 2001.

Le centre administratif et spirituel fondé par Bahá'u'lláh a continué de se développer jusqu'à nos jours, tandis que la religion se propageait d'abord en Europe occidentale et en Amérique du Nord, puis dans le reste du monde.

La religion bahá'ie compte aujourd'hui environ cinq millions de fidèles dans le monde. Elle proclame que les fondateurs des principales religions du monde, Abraham, Moïse, Jésus, Bouddha, Mahomet et Krishna, sont des envoyés de Dieu pour éduquer l'humanité.

### 3. VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE, INTEGRITÉ ET AUTHENTICITÉ

#### *Intégrité et authenticité*

##### *Intégrité*

La valeur de ce bien est avant tout liée à la foi bahá'ie et à l'importance singulière que ces lieux occupent au cœur de cette religion dans le monde.

La proposition d'inscription présente tous les bâtiments et les jardins importants à Acre et Haïfa associés aux hommes qui ont fondé la foi bahá'ie, à leurs successeurs et aux événements majeurs de la foi.

En termes de caractère complet du témoignage sur les manifestations de la foi en Israël, les sites proposés pour inscription répondent de façon appropriée aux conditions d'intégrité. L'ICOMOS a examiné le choix de sites présentés par l'État partie, et étudié en particulier si les informations fournies par l'État partie offrent une justification complète pour l'inclusion de chacun des sites sélectionnés, sur la base de leur importance dans l'histoire et les croyances de la religion bahá'ie.

L'ICOMOS en a conclu que l'identification des principaux sites d'importance pour les fidèles de la foi bahá'ie est mieux établie par les fidèles eux-mêmes et que la documentation fournie par l'État partie indique clairement que c'est le cas pour les sites compris dans la proposition d'inscription.

De plus, l'ICOMOS en a conclu qu'il n'était pas approprié de suggérer de réduire les sites proposés pour inscription.

L'ICOMOS considère que le bien proposé pour inscription témoigne d'une intégrité liée à l'histoire, aux systèmes de croyance et au foyer spirituel actuel de la foi bahá'ie.

##### *Authenticité*

Le dossier suggère que le bien proposé pour inscription est authentique en raison des importantes associations historiques et continues avec la foi bahá'ie.

L'État partie avance aussi qu'en raison de la construction récente de certains des bâtiments et des jardins, leur authenticité et leur intégrité sont assurées. Pour soutenir les déclarations d'authenticité, le dossier de proposition d'inscription cite également des lettres écrites par Abdul'l-Bahá à propos de la restauration et de l'entretien des lieux saints, dans lesquelles il précise : « *La maison doit toutefois conserver son dessin d'origine. Pas la moindre modification ne devrait être autorisée... L'objectif n'est pas d'embellir mais de conserver l'état précis et la situation prévalant dans cette demeure bénie à l'époque...* »

Le dossier de proposition d'inscription insiste sur le fait que le procédé d'intervention minimale est appliqué sur les sites et les monuments choisis associés aux fondateurs de la foi bahá'ie. Il décrit aussi en détail la manière dont la forme de plusieurs bâtiments a été restaurée de sorte à ce qu'ils retrouvent l'état qui était le leur au temps de leur association avec les fondateurs, ainsi la prison d'Acre, où les modifications postérieures aux années 1920 ont été supprimées et où certains aspects ont été recréés, ou encore le jardin de Junayn qui a été restauré pour évoquer l'aspect qu'il devait présenter à l'époque des visites de Bahá'u'lláh, ce qui a impliqué quelques démolitions et remplacement de menuiserie.

D'autres bâtiments ont été sensiblement modifiés et agrandis depuis l'époque des fondateurs, tel le mausolée du Báb auquel a été apporté un important agrandissement, réalisé sous la direction de Shoghi Effendi, entre 1948 et 1953, selon des plans de l'architecte William Sutherland Maxwell.

Sur d'autres parties du bien, les jardins paysagers ont été progressivement agrandis, tels que ceux qui entourent le mausolée de Bahá'u'lláh, disposés par Shoghi Effendi, et les terrasses sur un kilomètre de long, qui furent créées entre 1990 et 2001 pour donner au mausolée du Báb un accès solennel. Ailleurs ont été construits sur une grande échelle des bâtiments administratifs tels que le siège de la Maison universelle de justice, 1975-1983, le Centre d'étude des textes, 1999, et le Centre d'enseignement international, 2000.

Les bâtiments et les sites proposés pour inscription sont des expressions matérielles du corps de la doctrine et du système de valeurs et de croyances qui forment le contenu de la foi bahá'ie. Étant donné le lien entre l'authenticité et la foi, et les normes de conservation établies par la foi bahá'ie et documentées en détail par l'État partie dans le dossier de proposition d'inscription, l'ICOMOS considère que le bien proposé pour inscription répond dans son ensemble de façon appropriée aux conditions d'authenticité.

En particulier, l'ICOMOS considère que les bâtiments associés au Báb et à Bahá'u'lláh et les jardins et bâtiments remodelés ou conçus par Shoghi Effendi présentent un haut degré d'authenticité car ils nous sont parvenus dans un état proche de celui qui était le leur du vivant de ces personnes, bien que certains aient été restaurés.

L'ICOMOS considère que les bâtiments et les jardins les plus récents ont un lien plus ténu avec les fondateurs de la religion mais sont indubitablement authentiques dans la mesure où ils sont associés à la doctrine et aux croyances bahá'ies.

L'ICOMOS considère que le bien proposé pour inscription présente une intégrité liée à l'histoire et au foyer spirituel de la foi bahá'ie et que les bâtiments et les sites choisis répondent de façon appropriée aux conditions d'authenticité en tant qu'expressions matérielles du corps de la doctrine et du système de valeurs et de croyances qui forment la foi bahá'ie.

### *Analyse comparative*

Le dossier de proposition d'inscription compare les éléments proposés pour inscription du bien avec les bâtiments qui sont liés aux fondateurs de la foi bahá'ie dans d'autres pays : des structures en Iran, en Irak et en Turquie. Il est précisé que la plupart de ces autres sites ne sont pas entre les mains des bahá'is, n'ont pas été conservés de manière appropriée et/ou ne sont pas accessibles à la visite des fidèles d'autres pays, à l'exception notable de la maison d'Edirne, en Turquie, où vécut Bahá'u'lláh de 1864 à 1868, qui a été acquise par la communauté bahá'ie et soigneusement restaurée.

Plusieurs bâtiments et sites en Europe et en Amérique du Nord, associés aux voyages d'Abdu'l-Bahá en 1911-1913, sont la propriété des communautés nationales bahá'ies, qui en assurent la conservation : le tombeau d'Effendi à Londres, des maisons de prières aux États-Unis, en Australie, en Allemagne, en Ouganda, au Panama, en Inde et aux Samoa, la construction d'une dernière étant prévue à Santiago du Chili.

L'ICOMOS considère que l'importance première de ce bien est son lien avec la foi bahá'ie et à l'importance singulière que ces lieux occupent au cœur de cette religion dans le monde. Le bien proposé pour inscription, constitué de 26 bâtiments et sites, ne peut être comparé à aucun autre groupe de bâtiments appartenant à la même foi ; par conséquent, il est unique.

L'ICOMOS considère qu'il ne peut pas évaluer une foi, ni commenter l'importance ou quelque autre aspect de la foi bahá'ie par comparaison ou pour déterminer si cette association est plus forte, ou aussi forte, que d'autres associations entre des bâtiments et d'autres religions.

L'ICOMOS considère qu'il n'existe pas de comparateurs pertinents pour le bien proposé pour inscription.
---

### *Justification de la valeur universelle exceptionnelle*

L'État partie déclare que les 26 bâtiments et sites présentent une valeur universelle exceptionnelle pour la façon dont ils :

- représentent et reflètent la naissance, la consolidation et la propagation d'une religion monothéiste indépendante, soutenue par une abondance sans précédent d'écrits authentiques et d'autres documents contemporains comprenant des récits, des commentaires et même des polémiques provenant de sources diverses et de points de vue contradictoires ;
- témoignent de l'existence d'un corps de doctrine cohérent complété par un système de valeurs et de croyances qui forment le contenu original de la religion bahá'ie ;
- reflètent l'investissement de ressources rares dans la conservation et l'embellissement des biens, en particulier par l'aménagement de jardins, ainsi que l'utilisation généralisée de la couleur et de la lumière dans la conception architecturale et paysagère, qui expriment non seulement l'amour

et la dévotion des bahá'is pour leur religion, mais aussi leur vision du monde optimiste et tournée vers l'avenir.

L'État partie donne pour argument le fait que l'ensemble des 26 bâtiments et sites des régions d'Acre et de Haïfa reflètent des périodes charnières du développement de la foi et que plusieurs sites sont uniques, tels les tombeaux de Bahá'u'lláh, du Báb et de Abdu'l-Bahá, les trois figures les plus importantes de la religion ; les pièces où décédèrent Bahá'u'lláh et Abdu'l-Bahá ; les lieux où le « Livre le plus saint », la « Tablette du Carmel » et d'autres écrits majeurs furent révélés.

### *Critères selon lesquels l'inscription est proposée*

Le bien est proposé pour inscription sur la base des critères (iii) et (vi).

*Critère (iii) : apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue.*

Dans la documentation complémentaire soumise en janvier 2008, l'État partie a fourni de plus amples justifications pour ce critère.

L'État partie justifie ce critère par le fait que les sites choisis « constituent un témoignage unique des croyances religieuses et des valeurs culturelles des fondateurs de la foi bahá'ie, de leurs premiers disciples et de leur influence actuelle dans le monde, en termes de caractère complet de la représentation physique et de sa puissance d'expression des traditions de la foi bahá'ie. En tant que tels, ils représentent une ressource inestimable pour l'étude d'une des religions monothéistes du monde et du contexte physique, historique et culturel dans lequel elle s'est développée ».

L'État partie souligne en outre la façon dont la conception et les attributs physiques des biens proposés pour inscription reflètent les valeurs culturelles, les croyances et les pratiques de la communauté bahá'ie, ainsi que le processus par lequel cette dernière a évolué et s'est détachée de ses racines historiques, et le témoignage fort qu'ils en donnent.

Il suggère en outre que le pèlerinage doit être considéré comme une tradition culturelle et que tous les biens proposés pour inscription reçoivent la visite de pèlerins.

L'ICOMOS rappelle que le « patrimoine culturel », pour l'application de la Convention du patrimoine mondial, est défini à l'article premier de la Convention.

L'ICOMOS considère que le bien constitue un témoignage unique, qui rassemble tous les lieux saints importants liés aux origines et au développement de la foi bahá'ie en Israël. Cela est possible parce que la religion s'est d'abord développée sur un territoire restreint et sur un temps relativement court.

L'ICOMOS remarque que tous les bâtiments et sites importants sur un plan spirituel et historique associés à une religion quelle qu'elle soit ne peuvent être qualifiés d'exceptionnel pour ces seules associations. Pour de nombreux sites religieux inscrits sur la Liste du

patrimoine mondial, leurs qualités architecturales et matérielles sont un facteur décisif et beaucoup de ces biens sont inscrits sur la base des critères (i) et/ou (iv) ainsi que (vi). D'autres sites religieux sont inscrits pour la manière dont ils manifestent et résument, d'une manière significative et matérielle, une tradition culturelle, et ceux-là sont inscrits sur la base du critère (iii).

Dans le cas des bâtiments et sites bahá'is de Haïfa et Acre en Israël proposés pour inscription, aucun ne l'est pour ses attributs architecturaux ou matériels. La proposition d'inscription originelle reposait sur l'idée que le mode d'expression d'une religion ou d'un système de croyances constituait une « tradition culturelle » et que les édifices, en tant que groupe, reflétaient les traditions culturelles de la foi bahá'ie.

L'État partie, dans sa documentation complémentaire, suggère que dans le contexte de la foi bahá'ie, le pèlerinage est une pratique observée depuis plus d'un siècle, qu'il a acquis un caractère traditionnel et qu'il concerne chacun des sites inclus dans la proposition d'inscription en série. L'État partie suggère que le pèlerinage, en tant que pratique de la foi bahá'ie, est aussi une tradition culturelle et que les attributs physiques sont de puissants éléments de communication de cette tradition culturelle.

La concentration de lieux saints sur cette petite zone attire la majorité des pèlerinages des adeptes de la foi bahá'ie, qui aspirent à prier dans les mausolées de Bahá'u'lláh et du Báb, et à visiter les autres bâtiments et sites couverts par cette proposition d'inscription afin de renforcer les liens qui les connectent aux figures fondatrices de leur religion et d'approfondir leur compréhension et leur identité religieuse.

L'ICOMOS considère que les centres de ces pèlerinages (tels qu'ils sont présentés dans la documentation complémentaire) sont les deux mausolées, le mausolée de Bahá'u'lláh et le mausolée du Báb, plutôt que l'ensemble des bâtiments.

En outre, l'ICOMOS considère que, bien que tous les édifices proposés pour inscription fassent partie de la foi bahá'ie, certains sont sacrés tandis que d'autres reflètent le développement de cette foi ; comme le suggère l'État partie, ce dernier groupe fournit un récit de ce processus. L'ICOMOS ne considère pas que l'histoire de la foi bahá'ie puisse être perçue comme une tradition culturelle, mais considère en revanche que les deux mausolées en eux-mêmes, en tant que lieux les plus saints de la foi bahá'ie et centre des pèlerinages, reflètent effectivement le cœur de la foi et l'influence qu'elle a eue.

L'ICOMOS considère que la valeur universelle exceptionnelle de l'ensemble des bâtiments ne peut être justifiée en termes de mérite historique, artistique ou scientifique intrinsèque, non plus que par leur représentation collective d'une tradition culturelle. Toutefois, il juge possible de justifier l'utilisation du critère (iii) pour les deux mausolées les plus saints de la foi bahá'ie, centres d'une puissante tradition de pèlerinage.

L'ICOMOS considère que le critère (iii) pourrait être justifié pour le mausolée de Bahá'u'lláh avec la demeure et les jardins, et le mausolée du Báb et ses jardins en terrasses.

*Critère (vi) : être directement ou matériellement associé à des événements ou à des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle.*

L'État partie considère que ce critère est justifié parce que le tombeau de Bahá'u'lláh est le point vers lequel tous les fidèles de la foi bahá'ie, où qu'ils résident, orientent leur visage et dirigent leurs pensées pendant la prière. Donc, pour les bahá'is, ce lieu tient une place comparable à celui des vestiges du Temple à Jérusalem pour les Juifs ou de la Kaaba à La Mecque pour les musulmans. Le mausolée du Báb constitue le second tombeau le plus sacré de la foi.

Le bien proposé pour inscription est considéré par les adeptes de la foi bahá'ie comme offrant des expressions matérielles du corps de doctrine et du système de valeurs et de croyances qui forment le contenu de la religion bahá'ie, et le dossier de proposition d'inscription apporte une description très détaillée de chaque élément et de sa signification religieuse.

L'ICOMOS reconnaît que l'ensemble des bâtiments est d'une valeur exceptionnelle pour les fidèles de la foi baha'ie en raison de leur association avec les fondateurs, en tant que source de leur religion et pour l'influence que la foi a eue dans le monde.

Le Comité, lors de sa 31<sup>e</sup> session, a reconnu que le bien pouvait justifier l'utilisation du critère (vi), pour le sens et la valeur des deux lieux saints aux yeux des adeptes de la foi bahá'ie partout dans le monde, les deux mausolées étant au cœur de cette justification.

L'ICOMOS considère qu'une partie du bien proposé pour inscription, à savoir le mausolée de Bahá'u'lláh, avec le manoir et les jardins, et le mausolée du Báb et ses jardins en terrasse, remplissent les critères (iii) et (vi) et possèdent une valeur universelle exceptionnelle.

#### 4. FACTEURS AFFECTANT LE BIEN

##### *Pressions liées au développement*

La proposition d'inscription souligne le fait que la zone côtière du nord d'Israël, de Haïfa à Nahariya, subit un processus d'urbanisation, générant des pressions pour la construction d'autoroutes, de zones industrielles, de centres commerciaux et de hauts immeubles d'habitation.

Un développement défavorable dans les zones tampons pourrait compromettre l'environnement des biens proposés pour inscription et avoir un impact négatif sur ses valeurs. Actuellement, ces aménagements font l'objet de patientes et pressantes négociations de la part de représentants de la foi bahá'ie afin de prévenir les dérogations aux règlements d'urbanisme actuels, qui sont valides mais obsolètes, grâce aux recours autorisés par la loi d'urbanisme et de construction.

L'ICOMOS considère que les pratiques actuelles ne peuvent garantir à long terme la protection de l'environnement des sites proposés pour inscription (voir ci-après).

#### *Pressions environnementales*

Le dossier de proposition d'inscription reconnaît la concentration d'industries lourdes dans la région entre Haïfa et Acre, datant en majeure partie du début au milieu du XXe siècle. Cela pose de sérieux problèmes de pollution de l'air qui peuvent avoir un effet dévastateur sur le grès et le marbre. Aucune mesure d'amélioration n'est suggérée pour traiter ce problème, bien que quelques systèmes à osmose inverse soient testés sur la pierre.

#### *Catastrophes naturelles*

Le risque de séisme destructeur est considéré comme relativement élevé en raison de la grande proximité d'une ligne de faille géologique majeure. Les structures des bâtiments sont régulièrement suivies. Les risques sismiques sont pris en considération, entre autres facteurs, dans tous les programmes de restauration. Le renforcement des fondations a été entrepris dans quelques cas, mais seulement quand cela s'avérait indispensable pour remédier à une faiblesse structurelle bien établie et potentiellement dangereuse.

#### *Préparation aux risques*

La réglementation incendie et sécurité est respectée dans tous les bâtiments et des systèmes d'alarme contre les incendies ont été installés.

L'ICOMOS considère que les principaux risques menaçant le bien proviennent du développement urbain et qu'actuellement les mesures en place sont insuffisantes pour atténuer convenablement ces effets.

## **5. PROTECTION, CONSERVATION ET GESTION**

### ***Délimitations du bien proposé pour inscription et de la zone tampon***

Pour la plupart des sites que comprend le bien proposé pour inscription, les délimitations sont celles de la propriété. La quasi-totalité appartenant au Centre mondial bahá'í (à l'exception de la prison dans la forteresse d'Acre, qui est la propriété de l'État d'Israël). La grande majorité des biens est située en zone urbaine et, concrètement, il y a peu d'espace pour en élargir les délimitations.

Les délimitations des sites proposés pour inscription ne correspondent pas toujours aux délimitations des zones protégées par les plans d'urbanisme. Ces plans prennent parfois en compte la situation cadastrale, mais ils en dépassent parfois le cadre.

Dans la proposition d'inscription initiale, les zones tampons étaient divisées en zones « A » et « B », la première représentant une zone protégée de manière satisfaisante par contrat, type de propriété ou plan d'urbanisme et la seconde, un territoire menacé par un

développement défavorable. Dans la zone B, la protection était faible et, en raison du degré de menace, un surcroît de vigilance des baha'is était nécessaire pour tenter de contrer les développements défavorables.

Dans les informations complémentaires fournies en janvier 2008, l'État partie admet que la zone tampon du site connu sous le nom de versant nord du mont Carmel a été dessinée avec des limites beaucoup plus étroites que les autres, et que les sites de Haïfa connus comme le quartier persan et le cimetière bahá'í ne semblent pas protégés par TAMA 35 (voir ci-après).

Pour aborder ce manque de protection, et afin de tirer pleinement parti de la protection assurée par TAMA 35, les biens proposés pour inscription ont été regroupés en sept « unités de protection », alignées sur le concept des « complexes de préservation » utilisés pour désigner des zones jugées dignes d'être protégées. Ces unités de protection recouvrent à la fois la zone principale et la zone tampon et sont censées créer un outil plus efficace de gestion des biens proposés pour inscription.

Pour les sites de Haïfa (Carmel nord et Carmel ouest), cette protection sera mise en place dans le cadre du nouveau plan général pour Haïfa (TAMAM 6), en cours de préparation. Aucune date finale n'a été fournie à cet égard, quoique le directeur de la Planification et de l'Administration nationale, municipalité de Haïfa, ait confirmé que ce projet irait de l'avant. La documentation communiquée stipule également que ce plan assurera pour les zones tampons une protection appropriée, de même que pour l'environnement plus vaste des sites bahá'is.

Pour les sites d'Acre, aucun changement n'a été apporté à la protection de la zone tampon ; il est en effet déclaré que le nouveau plan directeur pour Acre reconnaît les cinq sites bahá'is situés dans l'enceinte de la ville, Bahji et Ridván étant mentionnés par leur nom et les trois autres sites étant inclus dans la reconnaissance de la vieille ville d'Acre. On ne sait pas clairement si cela fait référence aux zones principales ou tampons.

L'ICOMOS considère que les modifications apportées à l'étendue des zones tampons et la protection additionnelle envisagée pour les biens de Haïfa offriront une protection plus grande et plus appropriée au voisinage immédiat des sites, mais que le cadre plus large nécessitera toujours une protection supplémentaire par d'autres mécanismes de planification et la vigilance de la communauté bahá'ie.

L'ICOMOS considère que les délimitations de la zone principale et de la zone tampon représentent de manière appropriée les lieux les plus importants de la foi bahá'ie dans le monde. L'ICOMOS considère que le nouveau dessin des zones tampons autour des groupes de sites et la protection supplémentaire proposée pour Haïfa seront plus efficaces pour l'environnement immédiat du bien proposé pour inscription.

### ***Droit de propriété***

Tous les biens proposés appartiennent au Centre mondial bahá'í au travers d'une des associations à but non lucratif

qui font office de holdings, hormis la prison d'Acre qui appartient à l'État d'Israël.

## **Protection**

### *Protection juridique*

La protection juridique des sites proposés pour inscription relève de la législation applicable aux sites patrimoniaux en général et aux réglementations protégeant le caractère des lieux saints : la loi sur les Antiquités (1978), le Conseil privé de la Palestine (1922 et 1924), la loi pour la protection des lieux saints (1967), l'accord international entre la Communauté internationale bahá'ie et le gouvernement d'Israël (1987) et la loi d'urbanisme et de construction (1965).

Au niveau national, le Plan national pour la construction, le développement et la conservation (« TAMA 35 »), désigne la plupart des sites bahá'is comme des « *ensembles urbains voués à être préservés* » et le manoir de Mazra'ih comme un « *ensemble rural destiné à être préservé* ». Cette désignation reconnaît des sites ayant une valeur historique ou architecturale dont l'intégrité doit être protégée. Bahji, le versant nord du mont Carmel, les jardins Ridván, le lieu de la révélation de la « Tablette du Carmel », le jardin Junayn et la totalité de la vieille ville d'Acre sont des « *ensembles urbains voués à être préservés* ». Cela signifie que tous les sites proposés pour inscription ne sont pas protégés comme des biens d'importance nationale à travers cette législation.

Les informations complémentaires communiquées en janvier 2008 par l'État partie exposent comment les biens de Haïfa passeront sous la coupe de TAMA 35 une fois le nouveau plan régional de district (« TAMAM 6 ») finalisé. Pour Acre, le nouveau plan directeur a récemment été approuvé, et reconnaît les cinq sites bahá'is situés dans l'enceinte de la ville, Bajhi et le jardin de Ridván étant mentionnés par leur nom et les trois autres sites étant inclus dans la reconnaissance de la vieille ville d'Acre.

En Israël, la tâche de compilation des listes de biens du patrimoine culturel est répartie entre la Direction des antiquités d'Israël, qui possède un inventaire complet de tous les sites archéologiques, et le Conseil pour la conservation des bâtiments et des sites historiques, qui détient une liste de bâtiments considérés d'importance locale et nationale.

Le contrôle exercé par la Direction des antiquités est suffisamment strict mais il ne couvre que les biens antérieurs à 1700. Les bâtiments et les sites plus récents sont protégés par des plans d'urbanisme particuliers approuvés conformément à la loi de construction et d'urbanisme. L'outil principal pour la protection des sites patrimoniaux à la disposition des parties intéressées consiste à proposer des projets et à s'opposer à ceux proposés par d'autres parties. Tous les biens bahá'is étant postérieurs à 1700, leur protection dépend des dispositions de la loi d'urbanisme et de construction, mais, même si certains, parce qu'ils sont liés à des structures ou sites plus anciens, relèvent dans certains cas de la loi sur les antiquités.

Les principaux risques pesant sur les biens proviennent de l'extérieur des zones proposées pour inscription, de parties des zones tampons et au-delà. Dans certains cas, les plans d'urbanisme existants sont obsolètes, et d'autres encouragent parfois des « projets par endroits » qui permettent des développements spécifiques pouvant en certains cas porter préjudice à la valeur des sites voisins. Le moyen habituel de s'opposer à de tels projets défavorables consiste à demander aux services d'urbanisme locaux d'émettre des avis circonstanciés et de ne pas accorder de dérogations aux plans valides légalement, mais obsolètes, qui pourraient avoir des effets négatifs sur les biens bahá'is. Le Centre mondial baha'i demande à participer aux consultations en vue de l'élaboration ou de la redéfinition d'un plan d'urbanisme pour les zones qui n'en possèdent pas ou qui possèdent un plan obsolète. Enfin, tout développement défavorable peut être attaqué par le biais des recours prévus par la loi d'urbanisme et de construction.

L'extension proposée du champ de TAMA 35 afin d'inclure tous les sites proposés pour inscription et leurs zones tampons doit être accueilli comme un élément renforçant considérablement la zone principale et les environs immédiats du bien. Le cadre plus large aura toujours besoin d'être protégé du développement qui pourrait avoir un impact sur son intégrité par l'application rigoureuse des outils existants.

L'ICOMOS considère que la protection juridique des zones proposées pour inscription et de leurs zones tampons sera améliorée lorsque les dispositions de TAMA 35 entreront en vigueur à Haïfa. L'ICOMOS considère que les environs plus éloignés des zones proposées pour inscription restent vulnérables. L'ICOMOS reconnaît que, dans la pratique, cette vulnérabilité est atténuée dans une large mesure par une approche dynamique de la communauté internationale bahá'ie dans le suivi du développement autour de leurs sites.

## **Conservation**

### *Inventaires, archives, recherche*

L'histoire des interventions opérées sur les bâtiments est détaillée ci-avant.

### *État actuel de conservation*

L'état de conservation actuel de la zone proposée pour inscription est satisfaisant.

### *Mesures de conservation mises en place*

Les principes de conservation élémentaires ont été énoncés par les fondateurs de la foi bahá'ie et prévoient que les structures historiques d'origine soient préservées en réduisant au maximum la perte des constructions d'origine ; que l'entretien régulier soit la forme de conservation la plus économique et la plus efficace à long terme ; que la réparation soit toujours préférée à la restauration ; que les matériaux utilisés pour les réparations soient compatibles avec l'existant, et que tous travaux de restauration soient réversibles.

L'approche globale de la conservation des lieux saints privilégie généralement l'entretien par rapport à la restauration. Dans certains cas, des travaux de renforcement des structures ont été entrepris, utilisant des matériaux et des techniques modernes. Actuellement, de grandes portions des murs porteurs du bâtiment des archives internationales de 1957, construit à l'origine avec des parpaings de béton léger, sont remplacées en utilisant du béton armé pour une meilleure résistance sismique.

L'ICOMOS considère que les approches de la conservation sont appropriées.

### **Gestion**

#### *Structures et processus de gestion, y compris les processus de gestion traditionnels*

Tous les sites proposés pour inscription, à l'exception de la prison d'Acre située dans la tour nord-ouest de la citadelle de la vieille ville d'Acre, sont la propriété du Centre mondial bahá'í et gérés par la Maison universelle de justice, l'autorité centrale de la communauté mondiale bahá'ie. Il s'agit d'un corps collégial de neuf membres qui résident à Haïfa à plein temps pendant leur mandat de cinq ans.

Le personnel du Centre mondial bahá'í est composé d'approximativement 700 bénévoles bahá'is et d'environ 200 employés recrutés localement, répartis entre les services des lieux saints, des travaux, des jardins, des équipements, du nettoyage et de l'entretien, de la sécurité et du bureau d'information du public. Le personnel permanent comprend un architecte formé à la conservation des bâtiments, trois autres architectes et ingénieurs, un conservateur d'objets, 40 artisans, 150 jardiniers et 134 gardiens. D'autres compétences professionnelles sont assurées par le large recours à des experts en Israël et dans d'autres pays. Il est également fait appel à l'avis de la Direction des antiquités israélienne.

La philosophie fondamentale de la gestion provient des écrits saints de la foi bahá'ie, qui mettent l'accent sur l'importance religieuse et historique des biens pour les générations futures. La gestion des biens est considérée comme un processus à long terme et la priorité est donnée à l'entretien. Un plan de gestion a été préparé, qui définit les approches de la gestion, de l'entretien et de la conservation. La gestion globale est bien structurée et son succès sera assuré par un suivi et l'établissement de rapports réguliers, par des bilans réguliers (jusqu'ici effectués pour quatre biens), des études de conservation (réalisées pour une grande structure) et des manuels d'entretien (en cours de rédaction).

La gestion des visiteurs est également de très haute qualité. Les lieux saints attirent un grand nombre de visiteurs (de 550 000 à 860 000 visiteurs par an à Bahjí, le mausolée du Báb et les jardins en terrasses). Les deux principaux lieux visités sont ouverts au public gratuitement. Toutefois, tous les biens bahá'is sont essentiellement ouverts aux pèlerins (un programme de visite de neuf jours), aux visiteurs bahá'is étrangers et au personnel du Centre mondial bahá'í.

#### *Ressources, y compris nombre d'employés, expertise et formation*

Des professionnels qualifiés occupent les postes clés, et les bénévoles et employés locaux sont encadrés par des membres plus âgés et expérimentés qui leur donnent une formation pratique, de sorte que le savoir-faire est transmis d'une génération à l'autre.

Les coûts d'entretien et de fonctionnement et les dépenses d'investissement sont financés par des dons offerts par la communauté bahá'ie internationale. Les montants alloués sont suffisants pour financer des travaux de grande qualité. Pour information, de mai 2002 à avril 2003, environ 4,5 millions de dollars (américains) ont été dépensés pour l'entretien des bâtiments et des jardins, la sécurité et la gestion des visiteurs, les travaux de restauration et les primes d'assurance.

L'ICOMOS considère que le système de gestion du bien est de haute qualité.

### **6. SUIVI**

Une série d'indicateurs de suivi a été utilisée depuis 2005. Parmi ceux-ci, la stabilité des structures, le nombre de visiteurs et le prix de l'eau pour l'irrigation. Des évaluations supplémentaires portant sur la conservation des biens sont nécessaires pour servir de base à un suivi plus détaillé.

L'ICOMOS recommande que des évaluations supplémentaires portant sur l'état des biens soient menées pour servir de base au suivi à l'avenir.

### **7. CONCLUSIONS**

L'ICOMOS considère que tous les bâtiments associés à une religion particulière avec des adeptes dans le monde entier ne peuvent pas être considérés comme exceptionnels pour cette seule raison.

L'ICOMOS considère que les bâtiments du bien proposé pour inscription ne témoignent pas d'une valeur universelle exceptionnelle d'un point de vue historique, artistique ou scientifique.

Toutefois, à la lumière des nouveaux éléments avancés par l'État partie sur l'importance des traditions de pèlerinage associées à la foi bahá'ie, l'ICOMOS considère que la *signification principale* du bien réside dans la valeur des deux mausolées de Bahá'u'lláh à Acre et du Báb à Haïfa pour les fidèles du monde entier et pour ceux qui s'y rendent dans le cadre des pèlerinage bahá'is, désormais devenus une tradition culturelle majeure.

Par conséquent, l'ICOMOS considère que le mausolée de Bahá'u'lláh, avec son manoir et ses jardins, et le mausolée du Báb et ses jardins en terrasses peuvent être considérés comme ayant une valeur universelle exceptionnelle.

### ***Recommandations concernant l'inscription***

L'ICOMOS recommande que le mausolée de Bahá'u'lláh avec ses demeures et ses jardins, ainsi que le mausolée du Báb et ses jardins en terrasses, en tant que lieux saints bahá'is à Haïfa et en Galilée occidentale, Israël, soient inscrits sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des **critères (iii) et (vi)**.

#### *Déclaration de valeur universelle exceptionnelle recommandée*

Les lieux saints bahá'is témoignent d'une valeur universelle exceptionnelle, car :

Le mausolée de Bahá'u'lláh et le mausolée du Báb, les lieux les plus saints de la foi bahá'ie :

- Constituent un témoignage exceptionnel de la tradition puissamment enracinée du pèlerinage bahá'i qui s'est développée au siècle dernier et qui attire de nombreux fidèles venus de partout dans le monde.
- Ont un sens profond et sont précieux pour les adeptes de la foi bahá'ie en tant que sites sacrés associés aux deux fondateurs de ce courant religieux.

**Critère (iii) :** Le mausolée de Bahá'u'lláh et le mausolée du Báb, les lieux les plus saints de la foi bahá'ie, qui attirent chaque année des milliers de pèlerins venus du monde entier, constituent un témoignage exceptionnel des fortes traditions culturelles de pèlerinage bahá'ies, et les communiquent avec force.

**Critère (vi) :** Les deux lieux saints bahá'is ont un sens et une valeur aux yeux des fidèles de la foi bahá'ie du monde entier.

Le bien présente une intégrité liée à l'histoire et au foyer spirituel de la foi bahá'ie et il répond de façon appropriée aux conditions d'authenticité en tant qu'expression matérielle du corps de la doctrine et du système de valeurs et de croyances qui forment la foi bahá'ie.

La protection juridique des zones proposées pour inscription et de leurs zones tampons sera améliorée lorsque les dispositions de TAMA 35 entreront en vigueur à Haïfa. Les approches de la conservation sont appropriées et le système de gestion du bien est de haute qualité.

L'ICOMOS recommande également le changement de nom du bien pour : « Lieux saints bahá'is ».

Afin de renforcer la protection des biens, l'ICOMOS recommande également que des mesures soient prises pour atténuer comme il convient les effets du développement urbain.